Service : Test linguistique en français pour l'obtention de la nationalité belge

RÉF | 6059

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Attester le niveau linguistique A2 en français dans le cadre de la demande de nationalité belge.

Programme

Bruxelles Formation est un centre officiel pour la passation des tests linguistiques qui atteste le niveau linguistique en français dans le cadre de la demande de nationalité belge .

Le test (non numérisé) d'environ 2 heures, consiste en quatre parties : écrire, écouter, lire et parler.

Type de formation

Institutionnel

ORGANISATION

Durée

+/- 2h

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Vous assurer que vous êtes dans les conditions d'octroi soit via votre commune soit via ce lien : https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/services_a_letranger/nationalite

Avoir atteint en français le niveau A2 dans les quatres compétences (lire, écrire, écouter,parler) du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les Langues).

Remarques

En cas d'inscription à plusieurs dates, Bruxelles Formation se réserve le droit de supprimer les inscriptions multiples. Contactez le VDAB ou le Selor.be pour l'examen de

néerlandais ou d’allemand.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n’y a pas d’inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Les inscriptions aux tests du mois de juin 2022 sont déjà complètes.

Organisme

Bruxelles Formation - BF langues
Boulevard Bischoffsheim 22-25
1000 Bruxelles

http://www.bruxellesformation.brussels

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation